

PREPARATION A LA NEGOCIATION DU CSE :

« Saison 2 »

LES OBJECTIFS

- Décrypter et analyser le Comité Social Économique
- Identifier les impacts sur les pratiques existantes et réfléchir aux possibilités d'adaptation par la négociation
- Disposer de conseils pratiques



LES MODALITES

- Public : Les représentants du personnel
- Durée : 1 jour
- Intervenant : Juriste en droit social
- Formation : inter-entreprise (au cabinet ACTICE, Villeurbanne)
- Tarif : nous consulter (devis personnalisé)



Un renseignement ?

Contactez

Le pôle Conseil &
Formation

Au 04.78.94.77.50

Appréhender les nouvelles règles de la négociation collective

- L'architecture triptyque du code du travail
- Les nouvelles conditions de validité des accords collectifs
- S'y retrouver dans les différents accords portant sur le CSE

Comprendre le vaste espace de négociation pour la mise en place du CSE

- Seuil d'effectif et périmètre d'implantation du CSE
- L'instauration de la commission santé sécurité au travail
- La faculté de prévoir des représentants de proximité

Identifier les points clefs de négociation du Protocole d'Accord Préélectoral et de l'accord de mise en place et de fonctionnement du CSE

- Synthèse des différents accords et mesures négociés
- Retour d'expérience sur les 1^{er} accords CSE conclus et le fonctionnement après un 1^{er} mandat
- Le rôle du bureau et la place accordée aux suppléants
- L'annualisation et la mutualisation des heures de délégation à adapter
- La nécessité d'adapter les réunions : importance de la préparation des réunions
- Être vigilant sur le rôle économique du CSE : périodicité, BDESE, expertises
- Les moyens du CSE améliorés : formation, communication...

Se préparer à la négociation du Protocole d'Accord Préélectoral

- Les nouvelles clauses facultatives du PAP : nombre d'élus, volume d'heures de délégation, règle de la limitation des mandats successifs